



Paris, le 29 novembre 2023

Assises de l'économie de la mer : le SER salue l'ambition pour l'hydrolien !

Le Président de la République a annoncé hier, aux Assises de l'économie de la mer, le lancement d'appels d'offres commerciaux pour la filière hydrolienne dans la prochaine Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE).

Le SER salue ces annonces qui envoient un signal positif à la filière pour concrétiser ses projets sur le terrain. Avec le lancement de ces appels d'offres commerciaux, la filière hydrolienne va ainsi pouvoir planifier ses perspectives de développement selon une trajectoire claire et faire la démonstration de sa capacité à abaisser ses coûts de production – de la même façon que pour l'éolien en mer flottant avant elle.

Cette annonce marque ainsi une nouvelle étape fondamentale dans le développement de l'hydrolien en France : après les efforts déployés pour faire émerger cette technologie innovante et l'accompagnement de fermes pilotes, notre pays ouvre la voie désormais à la phase commerciale, pour laquelle la France peut compter sur un bon positionnement stratégique de ses acteurs.

Afin que cette nouvelle phase génère les effets attendus, en termes de baisse des coûts et d'avance industrielle, le SER plaide pour que 2,5 GW soit alloués dans la prochaine PPE, dont 750 MW dès la première période d'ici 2030. Ces volumes pourraient être répartis en deux tranches sur les deux principaux sites français du Raz Blanchard et du Fromveur : une première tranche de 250 MW au Raz Blanchard et une seconde de 500 MW divisée entre le Raz Blanchard et Fromveur.

Les acteurs de la filière hydrolienne seront au rendez-vous pour participer à la décarbonation du mix énergétique français !

« La France dispose d'un des plus importants potentiels d'énergies marines renouvelables en Europe, et l'hydrolien fait partie de ces filières à fort potentiel. Le SER accueille avec enthousiasme ces annonces du Président de la République qui vont permettre aux acteurs de l'hydrolien de continuer à se développer en France », déclare Jules NYSSSEN, Président du SER.

Contacts presse :

Violaine HACKE - 06 28 47 53 55

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](https://www.linkedin.com/company/ser-enr) Syndicat des énergies renouvelables

